

LE MAG

N° 17 • hiver 2025



VIE MUNICIPALE

Hommage
à François Gourdon
> p. 4

JEUNESSE

Améliorer l'utilisation
de l'Espace Citoyen
> p.17

SENIORS

Convivialité et partage
au programme pour 2025
> p. 19

SOMMAIRE

3. Édito

4. Vie municipale

- François Gourdon, maire honoraire de Villennes, nous a quittés

8. Cadre de vie

- La Municipalité attentive à l'avenir du domaine d'Acqueville

9. En bref

- Non à la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN)
- Péage en flux libre sur les autoroutes A13 et A14
- Octobre rose
- Une assurance cyber-risques pour la mairie
- Une illustratrice naturaliste à Villennes

10. En images

- L'esprit du Village de Noël a lancé les festivités

12. Transitions

- Fauveau : des espaces intégrés au domaine communal
- Les cours oasis prennent racine
- Le jumelage s'implante dans les écoles
- Remplacement de la haie entre le complexe et la maison médicale

14. Vie scolaire

- L'école jardinière avec VIE
- Comme un air de fête dans les écoles
- Un projet de micro-collège pour les élèves souffrant de phobie scolaire

17. Jeunesse

- Améliorer l'utilisation de l'Espace citoyen
- Le CMJ entretient la mémoire des anciens combattants
- Les bacheliers récompensés

19. Seniors

- L'Aubrière s'ouvre au multigénérationnel
- Chez Jeannette : des activités pour renforcer les liens
- Un moment de fête pour les plus de 70 ans
- Convivialité et partage au programme pour 2025

22. Associations

- Le tennis, c'est la santé
- CVT délocalise ses ateliers vélos

23. Culture

- Dys sur dys pour la dictée villennoise
- L'Espace des arts vibre au rythme de la saison culturelle

26. Agenda

30. Tribunes

31. Vie municipale

- 5 934 habitants à Villennes



Inscrivez-vous à la newsletter :
www.ville-villennes-sur-seine.fr

Suivez-nous sur :



Mairie de Villennes sur Seine



@villennesurSeine

Directeur de la publication : Jean-Pierre Laigneau

Responsable de la publication : Thomas Chaigne

Rédaction : Service Communication, élus, services municipaux

Réalisation : Service Communication

Crédits photos : Services municipaux

Impression : Imprimerie Jasson Taboureau

Imprimé dans le respect de l'environnement sur papier éco-certifié

3 200 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025



Chères Villennoises,
Chers Villennois,

En ce début d'année 2025, permettez-moi de revenir sur une année 2024 riche en projets, en mobilisations et en réalisations pour notre commune. Ensemble, nous avons œuvré pour protéger et améliorer notre cadre de vie, tout en renforçant le lien qui nous unit.

Nous avons poursuivi notre mobilisation pour préserver Villennes de projets susceptibles de dénaturer notre territoire, comme celui de la LNPN (Ligne nouvelle Paris-Normandie). Le cadre de vie dans chacun de nos quartiers est au cœur de nos priorités avec la mise en place de dispositifs pour protéger Breteuil ou le domaine d'Acqueville, ou la rétrocession de voiries à Fauveau. Ces actions illustrent notre détermination à protéger l'identité de Villennes.

Afin de fluidifier le stationnement en centre-ville, la réglementation du parking de la gare et du commerce a été adaptée avec succès.

Dans nos écoles, les cours réaménagées en cours oasis offrent aujourd'hui des espaces adaptés aux enjeux climatiques et au bien-être des enfants. Le lancement de la collecte des biodéchets constitue une étape supplémentaire dans notre engagement pour la transition écologique.

Notre démarche participative a été renforcée avec des réunions publiques, les forums des quartiers et les rencontres avec les parents d'élèves qui ont permis d'écouter vos besoins et d'adapter nos actions. Ces moments d'échange illustrent notre volonté de construire avec vous l'avenir de Villennes.

Le Conseil municipal des jeunes et les actions du CCAS en faveur de nos seniors témoignent de notre ambition de répondre aux attentes de toutes les générations. Chaque Villennois, quel que soit son âge, a une place dans nos projets.

La saison culturelle a été marquée par des spectacles variés et inclusifs, reflétant notre ambition d'une culture accessible à tous. L'extension des horaires de la bibliothèque municipale a permis à un plus grand nombre d'en profiter. Et grâce à la création des BénéVillennes, un groupe de bénévoles engagés, nos événements municipaux ont gagné en convivialité et en dynamisme.

Je ne peux clore cet édito sans évoquer la disparition de François Gourdon, maire de Villennes pendant 25 ans, qui a tant donné pour notre commune. En son honneur, la place de la Famille sera rebaptisée place François Gourdon. Ce sera un symbole fort de notre reconnaissance pour son engagement.

En 2025, de nombreux défis nous attendent. Ensemble, nous continuerons à bâtir une commune solidaire, respectueuse de son environnement et fière de ses racines.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit porteuse de bonheur, de santé et de réussites.

Jean-Pierre Laigneau,
Maire de Villennes-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)

VIE MUNICIPALE

François Gourdon, maire honoraire de Villennes, nous a quittés

Maire de Villennes-sur-Seine pendant 25 ans, de 1989 à 2014, François Gourdon est décédé mardi 19 novembre 2024 à l'hôpital d'Ajaccio.



Premier édile pendant un quart de siècle et 4 mandats, instigateur de dizaines de projets qui ont accompagné l'évolution de Villennes, François Gourdon a marqué la commune par son dévouement et son engagement au service de ses habitants. Sa disparition laisse un grand vide dans la commune où les drapeaux ont été mis en berne et où un registre de condoléances a été mis à disposition en mairie pour ceux qui souhaitent exprimer leur soutien et partager leurs souvenirs. À l'annonce de son décès sur les réseaux sociaux de

la commune, les témoignages qui n'ont cessé d'affluer ont été unanimes sur la marque qu'il laissera à Villennes.

« Il a transformé Villennes tout en préservant son esprit si spécifique »

« François Gourdon laisse aux Villennois un héritage indélébile, souligne Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes. C'était un visionnaire, toujours avec des projets plein la tête. En 25 ans, il a transformé Villennes tout en préservant son

esprit si spécifique, participant grandement à l'évolution de la commune et à son aménagement au service des Villennois. Il était aussi entreprenant en tant que maire qu'en tant que chef d'entreprise. »

En décembre 2014, François Gourdon avait été reçu au Sénat par son président, Gérard Larcher, qui l'avait nommé maire honoraire de Villennes-sur-Seine. Lors de la cérémonie des vœux du maire en 2015, il avait reçu la médaille de la ville des mains de son successeur et ancien premier adjoint, Michel Pons.



En 2015 toujours, François Gourdon avait publié un ouvrage, intitulé *Un Village en bord de Seine 1989-2014*, dans lequel il revenait sur ses mandats et relatait l'évolution de la commune. Tiré à 2 500 exemplaires, il avait été distribué gratuitement aux habitants.

Visionnaire pour Villennes et pour son entreprise

Homme de cœur, charismatique, actif, concepteur, visionnaire, il partageait son temps entre l'entreprise qu'il avait fondée en 1978 (Environnement SA devenue Envea), la Ville, sa famille et la voile, son passe-temps favori.

Après ses mandats de maire, il avait pu se consacrer pleinement à son entreprise, im-



plantée à Poissy, devenue un des leaders mondiaux des équipements de mesure de pollution, avec des centres de recherche et production en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, et des centres d'expertise aux États-Unis, en Italie, en Chine et en Inde. En tant que chef d'entreprise, il n'hésitait pas à faire des choix forts et parfois peu conventionnels. Pour marquer les 40 ans de son entreprise, il avait par exemple offert 40 actions gratuites à chacun des quelques 600 salariés !

En mars 2022, aux débuts du conflit russo-ukrainien, il avait aussi organisé une collecte auprès de ses collaborateurs à destination d'amis ukrainiens partis au front. Il avait lui-même pris le volant d'une fourgonnette à destination de la frontière polonaise pour y apporter le matériel collecté.

VIE MUNICIPALE

25 ans de projets qui ont changé Villennes

En 25 ans à la tête de la mairie, les projets initiés par François Gourdon ont changé le paysage villennois.

Liste non exhaustive des projets menés sous les différentes mandatures de François Gourdon.

- ✓ Refonte totale du centre-ville, depuis la mairie jusqu'à l'avenue Clemenceau avec un profond souci de l'esthétique : place du marché et sa halle, statue de la famille, aménagement de la place de la Libération avec son kiosque (ici avec Corinne Lepage, alors ministre de l'Environnement)

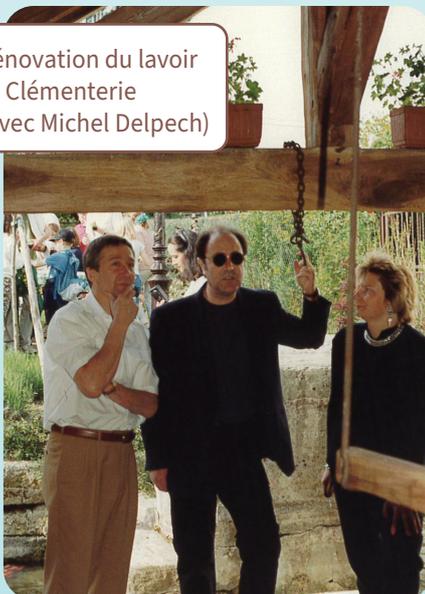


- ✓ Réhabilitation des grottes et du parc Fauvel

- ✓ Création du parking de la gare
- ✓ Création de la bibliothèque.
- ✓ Rénovation du lavoir du centre
- ✓ Première réhabilitation de la Maison des associations
- ✓ Extension de la mairie



- ✓ Rénovation du lavoir de la Clémenterie (ici avec Michel Delpech)

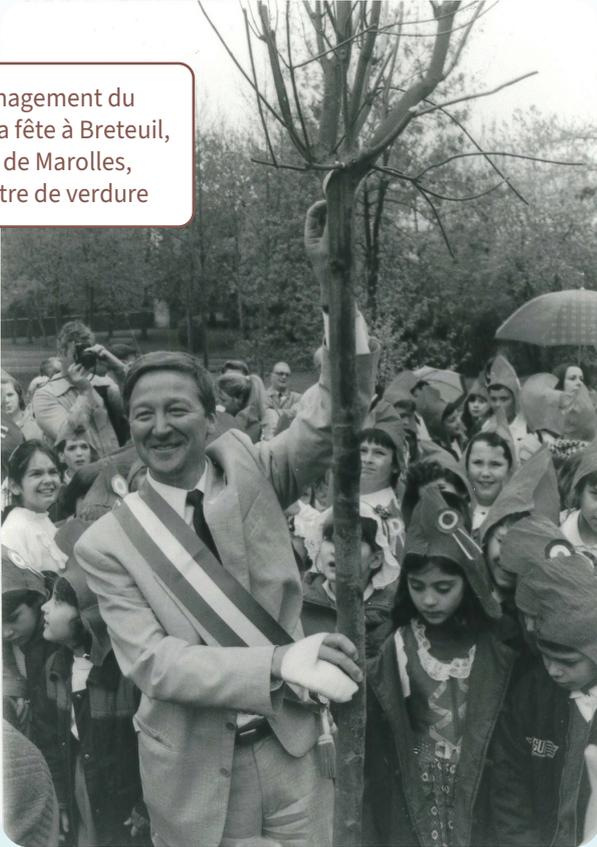


- ✓ Création du club d'aviron et amélioration de la base nautique



VIE MUNICIPALE

✓ Aménagement du Pré de la fête à Breteuil, du parc de Marolles, du théâtre de verdure



✓ Création de la Maison de l'enfance, permettant de regrouper les services à l'enfance : crèche parentale Pomme de Reinette, accueil de loisirs du mercredi et des vacances

✓ Contribution à la création du Syndicat intercommunal permettant le développement des crèches publiques d'abord à Orgeval, puis à Villennes

✓ Extension des écoles, mise en place des activités sportives et culturelles destinées aux scolaires

✓ Renforcement du patrimoine culturel avec l'acquisition de tableaux, de sculptures réparties sur le territoire villenois

✓ Soutien à la restauration de l'Église: travaux, restauration des tableaux, installation de deux cloches

✓ Soutien à la restauration du tableau de la Pentecôte (deuxième monument historique de la Ville avec l'Église) et à son installation dans la salle du Conseil municipal

✓ Création de la salle Fordan et aménagement de la salle des Arts



✓ Rénovation du complexe sportif : réhabilitation de la halle et des vestiaires de football, création des équipements de tennis, de judo, d'escalade, etc.



✓ Actions culturelles avec le Comité de la culture

CADRE DE VIE

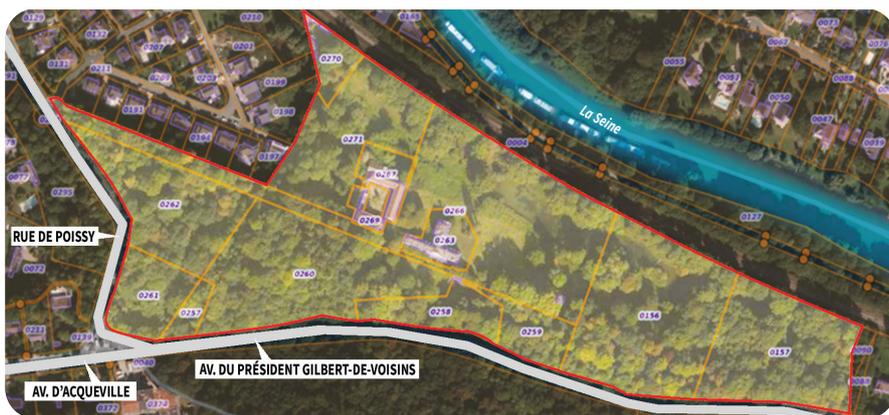
La Municipalité attentive à l'avenir du domaine d'Acqueville

Le château d'Acqueville tombe en ruine depuis 20 ans à cause de la gestion désastreuse des propriétaires successifs. Pour le préserver, la Municipalité a voté la mise en place d'un périmètre d'étude, dispositif qui permet de veiller à son évolution sur 10 ans.

Lieu emblématique du patrimoine villennois, le domaine d'Acqueville est privé et comprend un parc, un château érigé au XVI^e siècle et des communs comprenant 4 bâtiments. Du fait du non-entretien, les dégâts matériels s'accumulent. La situation juridique et foncière s'avère très complexe, avec une division en plusieurs dizaines de lots appartenant à de nombreux propriétaires, avec une réglementation d'urbanisme contraignante, qui rend délicat l'équilibre financier de travaux de rénovation.

« Un projet qui s'accorde avec Villennes »

« Nous suivons ce dossier depuis plus de 4 ans pour tenter de trouver le chemin permettant de sortir le domaine de la déchéance dans laquelle il est entré il y a près de 20 ans, explique Olivier Daeschner, adjoint au maire délégué à l'Attractivité économique. C'est un sujet transverse car urbanisme, transitions, finances, attractivité s'y retrouvent. La



Municipalité porte une attention particulière à ce site et à tout projet qui y serait développé. Notre objectif est d'orienter l'aménagement vers un projet qui s'accorde avec le cadre de vie et la préservation des patrimoines naturels et culturels de Villennes. »

Un dispositif de protection

Pour remplir ces objectifs, les élus majoritaires ont donc proposé au Conseil municipal de voter une délibération instaurant, sur le domaine d'Acqueville, un

périmètre d'étude. La mise en place de ce dispositif permet de veiller à l'évolution adaptée du secteur sur une durée maximale de 10 ans. « Pour la commune, les enjeux sont multiples, poursuit Olivier Daeschner. Il est impératif de sécuriser ses abords. Il est également nécessaire de préserver un ensemble bâti cohérent constituant un patrimoine historique remarquable identifié au Plan local d'urbanisme intercommunale (PLUi). » Cette disposition permettra à la collectivité d'opposer, le cas échéant, un sursis à statuer aux demandes d'autorisations de travaux, de constructions ou d'installations.

« Que le parc soit accessible aux Villennois »

En plus de s'être munie de ce dispositif légal pour protéger l'avenir du site, la Municipalité est en discussion avec les récents adjudicataires, pour vérifier l'adéquation de leur projet au site et à Villennes et leur capacité à le mener à bien. « Les élus souhaitent s'assurer de la solidité des repreneurs, et de l'adaptation de leurs projets non seulement aux règles d'urbanisme mais aussi aux caractéristiques de Villennes », insiste l'élu. La Municipalité souhaite notamment que le parc soit accessible aux Villennois. »



Non à la Ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN)

Les élus de GPS&O poursuivent leur mobilisation. Début novembre, avec les membres du Conseil municipal de Villennes, une opération de tractage contre la LNPN a eu lieu en gare de Villennes. Les élus souhaitent sensibiliser et informer les usagers sur les risques que représente cette nouvelle ligne de chemin de fer pour leurs déplacements quotidiens comme pour leur cadre de vie.

Vous pouvez exprimer votre opposition au projet et rejoindre les signataires de la pétition : t.ly/VFMeO



Péage en flux libre sur les autoroutes A13 et A14

Après l'autoroute A14 au printemps, le groupe Sanef a activé le péage en flux libre sur l'A13 depuis le 10 décembre. Les barrières physiques de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographient les plaques d'immatriculation et détectent les badges de télépéage fixés sur le pare-brise.

Pour les clients, outre la fluidification du trafic, le principal changement concerne l'évolution du mode de paiement qui s'effectue après le trajet, dans un délai de 72 heures, sur le site [sanef.com](https://www.sanef.com). Attention, au-delà de ce délai, une majoration sera appliquée. Pour les clients équipés d'un badge de télépéage, rien ne change, le montant du péage sera facturé mensuellement et prélevé automatiquement.

<https://www.sanef.com/>



Octobre rose



Les participants au Trek Cœurs de Roses ont été salués par le maire Jean-Pierre Laigneau, lors de leur passage à Villennes. Un défi de 80 km sur 3 jours, traversant 23 communes. Objectif : récolter de l'argent au profit de l'institut Gustave Roussy.

Remise du chèque de 85 000 € par l'association *Aidons la recherche au profit de l'institut Curie* avec les bénévoles de Villennes. Parmi les 30 communes participantes, Villennes-sur-Seine a apporté sa pierre à l'édifice avec sa vente de roses du 5 octobre sur le marché.



Une assurance cyber-risques pour la mairie



Afin de sécuriser son système d'information et de se prémunir contre les cyber-risques, la Municipalité a renouvelé, par vote d'une délibération du Conseil municipal du 5 décembre 2024, l'adhésion au groupement de commandes du CIG Grande couronne pour les assurances cyber-risques.

L'assurance cyber-risques intervient après le sinistre en mettant à la disposition de la personne publique des moyens humains et financiers pour identifier et circonscrire les attaques. Cette mise à disposition de moyens permet également d'informer les victimes et de suivre l'utilisation frauduleuse des données. La dernière étape est la restauration du système informatique et la formulation de préconisations en matière de sécurité.



Une illustratrice naturaliste à Villennes

Installée à Villennes depuis septembre, Zoé Blanchet est graphiste et illustratrice naturaliste. Après 6 ans passés dans une association de protection de la biodiversité en Meuse, elle s'est mise à son compte et propose ses services pour la réalisation d'illustrations de la faune et la flore sauvages mais aussi des panneaux, kakémonos,

livrets, etc. pour différents acteurs engagés dans la préservation du patrimoine naturel. Vous pouvez découvrir son travail sur son site internet où elle vend également des tirages de ses illustrations.

Zoé Blanchet / <https://zoeblanchet-illustrations.fr/>
contact@zoeblanchet-illustrations.fr / 06 67 97 61 24

EN IMAGES

L'esprit du Village de Noël a lancé les festivités

De l'Espace des arts à la halle du marché en passant par la place de la Libération, le Village de Noël a offert féerie et animations pour les grands et les petits.



Sous la halle du marché, le père Noël a pris note des souhaits des enfants et a fait des photos avec eux.



Orgue de barbarie et poneys (déguisés en rennes) ont animé la journée des grands et des petits.

Le maire, Jean-Pierre Laigneau (au centre), et les élus Virginie Albar, Éva Séguy, Arthur Rouyer et Alain Adiceom (de gauche à droite) ont fait le tour des exposants.



Le manège et les stands de la place de la Libération ont connu un franc succès.



L'atelier des lutins n'a pas désempilé. Il accueillait des ateliers créatifs (menés par la bibliothèque, des bénévoles et l'association Osmose), le stand maquillage (tenu par des bénévoles puis par la FCPE), un troc de jeux (par l'association CVT) et les associations de parents d'élèves (Upev et FCPE).



La chorale des enfants de l'école de chant de Sylvia Schmitt a été un moment fort de l'après-midi.



Le loto Hohoho de Noël a été organisé par l'association Le CMJ en action pour financer un voyage en Écosse.

Vitrines : les commerçants en lumière



1^{er} : Thank You Margareth

2^e - Amandine Fleurs



Un concours de vitrines a été organisé par la mairie, via une urne lors du village de Noël et sur les réseaux sociaux, pour challenger les commerçants.

Résultat : la boutique de mode et décoration Thank You Margareth a été plébiscitée devant Amandine Fleurs et la boulangerie Les Villennes Gourmandes.

3^e : Boulangerie Les Villennes gourmandes



Une boîte aux lettres dans le parc de la mairie

Le père Noël a fait installer, sous le kiosque du parc de la mairie, une boîte aux lettres pour recevoir les listes de cadeaux des enfants. Un grand merci aux Villennois Francis Dournel et Christian Romedenne qui ont remplacé les lutins pour créer cette boîte faite avec du matériel de seconde main.



Concert de Noël : salle comble pour Cœur Gospel

La mairie a proposé son traditionnel concert gratuit de Noël, le vendredi 20 décembre à la salle des arts. Chorale trielloise, Cœur Gospel a offert un délicieux moment de partage autour du gospel !



TRANSITIONS

Fauveau : des espaces intégrés au domaine communal

Auparavant propriétés du promoteur, la rue des Cerisiers, la place des Coquelicots et la sente des Petits pas ont été rétrocédées à la commune.



Compte tenu des difficultés régulières d'entretien de ces espaces et des plaintes des habitants, la Municipalité a accéléré la finalisation, par le biais d'une délibération votée lors du conseil municipal du 24 juin 2024, de la procédure de rétrocession afin que la gestion de ces espaces soit désormais assurée directement par la commune et non plus par le promoteur.

Avant que la rétrocession soit effective, une remise en état a été demandée par la mairie, permettant notamment la plantation d'arbres en remplacement d'arbres morts, ainsi qu'un contrôle des jeux du parc des Coquelicots.

Franc succès pour la ressourcerie éphémère

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, la Municipalité a accueilli l'association Agir rend heureux pour l'organisation d'une ressourcerie éphémère en salle Fordan. L'événement s'est déroulé en deux temps : une collecte le 9 octobre puis une vente le 16 octobre.

À cette occasion, **1 012 kg d'objets** ont été collectés auprès de **57 donateurs**. « Nous sommes très heureux d'avoir accueilli cette ressourcerie éphémère et ravis du succès qu'elle a rencontré, se réjouit Virginie Oks, adjointe au maire déléguée aux Transitions écologiques et énergétiques. Cela montre que le sujet de la collecte, du tri et la valorisation des objets est désormais une évidence pour un nombre important de personnes dans notre commune. »



Stop aux mégots !

3 nouveaux cendriers Cyclope ont été installés devant la maison médicale et dans le centre-ville. En 2023, 23 800 mégots avaient été collectés et valorisés grâce à ce dispositif.

Adaptation au dérèglement climatique

De manière à mieux comprendre et anticiper les risques liés aux ruissellements et au dérèglement climatique, le Conseil municipal a voté l'adhésion de Villennes au groupement d'intérêt public Seine Yvelines Environnement.

Créé en 2018, celui-ci permettra d'avoir une cartographie précise et chiffrée des risques et apportera son expertise à la commune pour des études environnementales et une assistance à la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation d'aménagements vertueux préservant les différents milieux.

Les cours oasis prennent racine



Après la transformation en cours oasis cet été, les vacances d'automne ont été l'occasion d'effectuer des plantations d'arbres (charme, tilleuls, cerisier, érables), d'arbustes et de vivaces dans les cours des écoles Chèvrefeuilles et Saint-Exupéry.

Remplacement de la haie entre le complexe et la maison médicale



Des travaux de sécurisation ont eu lieu fin décembre. Un bilan phytosanitaire réalisé par une entreprise extérieure avait établi qu'une partie de la haie présentait des signes de dépérissement irréversible qui la rendaient particulièrement dangereuse. Le rapport préconisait l'abattage des sujets qui présentaient un risque de rupture important et dont l'état ne permettait d'envisager aucune mesure conservatoire. L'abattage a été suivi de replantations en lieu et place. Des essences variées ont été choisies afin d'éviter les maladies sur des haies monospécifiques. Les arbres et arbustes ont aussi été sélectionnés pour leur aptitude à favoriser la biodiversité et leur adaptation à notre climat.

Le jumelage s'implante dans les écoles



Le maire, accompagné d'élus, d'enseignants, de membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) et du comité de jumelage, a planté un arbre du jumelage devant les écoles élémentaires. Il s'agit respectivement d'un poirier et d'un cerisier, issus d'une pépinière yvelinoise, qui symbolisent les liens forts entre les enfants de Villennes et de Largo en Ecosse.



VIE SCOLAIRE

L'école jardinière avec VIE

L'association Villennes initiatives et écologie (VIE), en partenariat avec la mairie et l'association de parents d'élèves Upev, propose des interventions liées au jardinage dans les écoles.

Déjà active à l'école des Sables avec des ateliers proposés aux enfants depuis 2 ans, l'association VIE a signé une convention avec la mairie pour intervenir également dans les classes des écoles Saint-Exupéry et Chèvrefeuilles. Des carrés potagers y ont été installés en pleine terre dans le cadre du réaménagement en cours oasis.

« Notre projet s'appuie sur le dispositif L'École jardinière de WWF, précise Rémy Éthève, président de l'association villennoise. Ce premier atelier était dédié à la vie du sol avec un exercice d'identification des différentes strates et des animaux qui y vivent. L'objectif est de faire comprendre aux enfants que le sol est nécessaire à la pousse de tous les



végétaux et à la vie de très nombreux insectes, bactéries, crustacés et animaux plus gros. »

Après une première partie théorique en classe, les élèves se sont appropriés les potagers de la cour pour creuser, tamiser et rechercher des bestioles.

Les prochains ateliers se dérouleront en mars/avril, sur le thème De la graine à la plante puis en mai/juin, sur le thème Potager naturel et biodiversité.



Pré-Seigneur : des animations qui ont du goût

Pendant la Semaine du goût, du 14 au 18 octobre, les élèves de l'école élémentaire du Pré-Seigneur ont eu la chance de participer à des ateliers avec la boulangerie Les Villennes Gourmandes. « Les gérants, Sébastien et Magali, ont su transmettre leur passion du pain de manière ludique et pédagogique, se réjouit Audrey Castro, la directrice de l'établissement. Nous souhaitons rendre hommage à leur investissement car Sébastien a proposé un parcours complet à nos élèves : présentation du métier, démonstration des étapes de fabrication, découverte des différentes céréales, dégustation de différentes varié-

tés de pain. Il a même organisé une visite de sa boulangerie et cuit les pains qui avaient été confectionnés par les élèves sous sa supervision attentive. »



La semaine précédente, sur le temps du repas, Convivio, le prestataire de la restauration scolaire, a fait venir un fromager pour expliquer son métier et parler de ses produits.



Comme un air de fêtes dans les écoles

Père Noël, friandises, spectacles, tel est le savoureux mélange concocté dans les écoles villennoises pour faire vivre la féerie de Noël aux enfants avant les vacances de fin d'année.



Le père Noël a rendu visite aux enfants des écoles maternelles des Sables et des Chèvrefeuilles. Accompagné de Jean-Pierre Laigneau, le maire, et de Marie-Agnès Bouyssou, adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, il a distribué des friandises à chacun des élèves.



Les chorales des Sables et des Chèvrefeuilles ont rassemblé de très nombreux parents venus assister aux performances vocales de leurs enfants.



Dans les écoles élémentaires, c'est sans le père Noël, trop occupé à la préparation des cadeaux, que les élus ont distribué les ballotins de friandises.

Inscriptions en petite section de maternelle et en CP

Les inscriptions à l'école - maternelle et élémentaire - pour la rentrée 2025 sont ouvertes du 15 janvier au 7 février 2025. Les inscriptions concernent les enfants nés en 2022 pour l'entrée en maternelle (petite section) et les enfants nés en 2019 pour l'entrée à l'école élémentaire (CP).

Vous pouvez effectuer votre inscription scolaire :

■ Via l'**Espace Citoyen**, pour les familles disposant déjà d'un compte famille,

■ Par mail : scolaire@ville-villennes-sur-seine.fr

■ En mairie de Villennes-sur-Seine : 36, avenue Foch, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30. Fermeture le mardi et le mercredi après-midi.

Les documents à fournir sont précisés sur le site de la ville / rubrique **Enfance & Jeunesse > Vie scolaire > Les écoles**.

VIE SCOLAIRE

Un projet de micro-collège pour les élèves souffrant de phobie scolaire

Les Cours Télié lancent à Villennes un projet de micro-collège privé hors contrat pour les adolescents en souffrance scolaire (phobie, harcèlement, troubles DYS etc.)



Les Cours Télié
30, place de la Libération
06 81 82 68 41
lescourstelié@gmail.com
www.lescourstelié.fr.

À retrouver également
sur Facebook, Instagram,
Tik tok et LinkedIn.

De gauche à droite devant la maison qui accueillera les élèves : Anne-Sophie Sterckx, directrice de l'établissement, Magali Banoun, porteuse du projet, et Sandrine Lemoine, secrétaire du micro-collège.

À partir de janvier 2025, Les Cours Télié (pour Transmettre, Éduquer, Libérer, Individualiser, Écouter) accueilleront, par classe de 8 élèves au maximum, jusqu'à 30 collégiens manifestant des troubles scolaires. « La phobie scolaire cache souvent des troubles DYS mal détectés, explique Magali Banoun, la porteuse de projet. Je l'ai vécu avec ma fille et c'est pour cela que j'ai décidé de monter ce projet qui propose une pédagogie et un milieu adapté. Notre établissement sera fondé sur des principes aconfessionnels : toute forme de propagande politique, idéologique ou religieuse sera proscrite, instaurant ainsi un environnement éducatif neutre et inclusif ».

Sous la direction d'Anne-Sophie Sterckx, professeur de français dans l'Éducation

nationale, une équipe enseignante a été constituée. « Nous souhaitons offrir un enseignement différencié, en étroite collaboration avec les familles et les professionnels de santé qui suivent les enfants concernés, précise Magali Banoun. Le cadre bienveillant, les petits effectifs et le temps scolaire allégé - 5h de cours par jour - permettront aux jeunes de s'épanouir dans un environnement rassurant qui leur redonnera la confiance et le goût d'apprendre. »

Une chance pour Villennes

« Magali Banoun nous a contactés car elle était à la recherche de locaux pour y développer son projet ; nous lui avons proposé un bail au sein du presbytère, précise Marie-Agnès Bouyssou, pre-

mière adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires. Il peut arriver que des collégiens ne se sentent pas à l'aise dans le système éducatif classique. Pouvoir proposer à Villennes une alternative qui permet une approche individualisée est une chance que nous avons voulu saisir pour les collégiens de Villennes et des environs qui ne bénéficient aujourd'hui d'aucune structure d'accueil proche. »

En dehors du temps scolaire, après 17h, les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'établissement proposera également du soutien scolaire en petits groupes, pour tous les collégiens et lycéens de Villennes et des environs. Des stages éducatifs, artistiques ou liés au développement personnel seront également proposés pendant les vacances.

Améliorer l'utilisation de l'Espace citoyen

Outil conjoint de la mairie et du SIVM pour les inscriptions des enfants aux activités, l'Espace citoyen est au cœur d'un processus d'optimisation avec les délégués de parents d'élèves.

Toujours animées par la volonté d'être à l'écoute des familles et de leurs remarques, Corinne Houziaux, conseillère municipale et présidente du Syndicat intercommunal Villennes-Médan (SIVM), et Marie-Agnès Bouyssou, première adjointe au maire déléguée aux Affaires scolaires, avec l'appui d'Alain Adiceom, adjoint au maire délégué à la Transition numérique, ont engagé un processus de refonte de l'Espace citoyen en co-construction avec les délégués de parents d'élèves.

Cet outil permet aux Villennois de gérer leurs inscriptions aux activités proposées par la mairie (pause méridienne, étude, post-étude, pédibus, Activités culturelles et sportives, École municipale des sports) et par le SIVM (accueil périscolaire du matin et du soir, mercredis, vacances scolaires et Local 11-17 ans).

Afin d'améliorer son ergonomie et ses fonctionnalités pour les familles villennoises et pour les agents municipaux, une réunion s'est tenue mardi 19 novembre

2024 avec des représentants des parents d'élèves.

Réunions, paramétrage, tests et mise en application

Après cette réunion de calage des différents besoins et objectifs, un nouveau

moment d'échange est prévu pour faire le point sur les avancées. Un paramétrage sera ensuite effectué avec le prestataire et des tests seront réalisés au printemps avec quelques familles pour une mise en application des nouveautés lors des inscriptions aux activités pour l'année scolaire 2025-2026.

« Améliorer l'ergonomie et répondre aux attentes des familles »

Alain Adiceom, adjoint au maire délégué à la Gouvernance participative, à la coordination des commissions et à la transition numérique



« Sur la base des remontées des parents d'élèves, nous avons analysé avec le prestataire les points qui posaient problème afin d'identifier les améliorations à apporter. Parmi les principes fondamentaux retenus, il convient d'améliorer l'ergonomie de façon à répondre aux attentes des familles en simplifiant les demandes et en clarifiant les étapes d'inscriptions/réervations. Cette approche permettra de libérer du temps pour les agents afin de mieux conseiller les familles. »



JEUNESSE

Le CMJ entretient la mémoire des anciens combattants

Porte-parole du devoir de mémoire auprès des jeunes générations, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a pleinement joué son rôle ces dernières semaines.

Commémoration du 11 novembre 1918 : au cimetière municipal, les jeunes élus ont rendu hommage aux Villennois morts pour la France.



Commémoration du 11 novembre 1918 : accompagnés d'Arthur Rouyer, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, ils ont déposé une gerbe lors de la cérémonie officielle place de la Libération puis ont lu des textes de mémoires de Poilus.



Visite du Mémorial de Caen.

Les bacheliers récompensés



Samedi 12 octobre, les bacheliers 2024 domiciliés à Villennes ont été reçus en mairie par les élus avec notamment le maire, Jean-Pierre Laigneau, et son adjointe aux Affaires scolaires, Marie-Agnès Bouyssou. Les bacheliers ont été récompensés avec des cartes-cadeaux pour une enseigne culturelle.

Pomme de Reinette : inscriptions et portes ouvertes

Vous êtes intéressés par l'aventure en crèche parentale ?

Vous avez jusqu'au vendredi 14 mars 2025 pour déposer votre dossier de candidature pour la rentrée de septembre 2025 ou janvier 2026.

La crèche propose une journée portes ouvertes le samedi 15 mars à partir de 9h afin de partager un moment d'échange et vous faire découvrir la structure.

<https://creche-pommedereinette.fr/>

L'Aubrière s'ouvre au multigénérationnel

La résidence seniors de Villennes s'est récemment muée en résidence services multigénérationnelle. Des appartements sont toujours disponibles à la location.

Avec 85 logements dans un cadre privilégié en plein cœur de Villennes, la résidence services de l'Aubrière by Heurus propose un lieu de vie avec une atmosphère familiale, offrant de multiples ser-

vices. Initialement réservée aux seniors, l'établissement accueille également, depuis 2024, des étudiants, des actifs et des familles. « Nous avons actuellement autant de seniors que d'actifs, ce qui

donne une ambiance conviviale, avec du lien et de l'entraide, explique Delphine Banse, la directrice de l'établissement. Nous proposons également des services adaptés à chaque personne. »



Des services adaptés aux besoins

En effet, en plus de la location d'appartements adaptés PMR du T1 au T3 et la mise à disposition d'espaces communs, L'Aubrière propose un pack de services pour les seniors (équipe 7 jours sur 7, présence d'un coordinateur de santé, animations, réception courrier et colis, transport pour les courses, etc.) et des services à la formule (restauration, aide à la personne, ménage, entretien du linge).

La résidence est située au 763, avenue du Général-de-Gaulle à Villennes. Pour tout contact et demande de renseignements, contacter Delphine Banse, directrice, au 07 87 65 58 90.

Chez Jeannette : des activités pour renforcer les liens

La colocation pour seniors Chez Jeannette, située avenue Clemenceau, propose régulièrement des ateliers de médiation artistique dans ses locaux. Ces activités offrent un moment de partage et de convivialité entre colocataires, renforçant leurs liens.

Les retours positifs des colocataires et les moments de complicité qu'ils partagent autour de cette activité témoignent de ses nombreux bienfaits !

<https://www.chezjeannette.fr/nos-habitats-partages/villennes-sur-seine>



SENIORS

Un moment de fête pour les plus de 70 ans

Le traditionnel repas de fin d'année des seniors s'est tenu le 10 décembre dans une ambiance chaleureuse et festive. Plus de 150 personnes, âgées de plus de 70 ans, ont répondu à l'invitation du CCAS Seniors.



Jean-Pierre Laigneau, maire de Villennes, et Éva Séguy, adjointe au maire déléguée aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS.



Un colis pour les absents



Pour les personnes en incapacité physique de se déplacer ou pour ceux qui n'étaient pas disponibles pour le repas du 10 décembre, les membres du CCAS Seniors ont distribué à domicile des coffrets gourmands à nos aînés.



Convivialité et partage au programme pour 2025

Les membres du CCAS Seniors sont heureux de vous présenter le calendrier prévisionnel des prochaines activités, sorties culturelles et festives pour l'année 2025.

Ce programme, conçu sous le signe de la convivialité et de la découverte, offrira l'occasion de partager des expériences enrichissantes et ludiques tout au long de l'année.

Planning prévisionnel 2025

1^{er} semestre

JANVIER

Mardi 14
Galette des rois

FÉVRIER

Dimanche 9
Déjeuner/cabaret
Best of Artishow Paris

MARS

Mardi 18
Art floral
Thème : centre de table

Jeudi 20
Dîner musical
Jardins de Villennes

AVRIL

Dimanche 6
Sortie théâtre

Jeudi 10
Visite guidée du musée/jardin
Albert Kahn

MAI

Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7
Séjour découvertes et spectacles
Puy-du-Fou

Jeudi 22
Visite guidée du musée du Domaine
royal de Marly-le-Roi

JUIN

Jeudi 12 et jeudi 19
Sortie estivale
Visite guidée du Musée de la Nacre
et de Tableterie, Abbaye de Royaumont
Déjeuner au Golf Montgriffon

Mardi 17
Art floral
Thème : bouquet estival

2^e semestre

OCTOBRE

Début octobre
Semaine Bleue
- goûter, jeux de société ;
- sortie visite guidée
(à déterminer) ;
- art floral ;
- atelier mémoire ;
- sortie théâtre...
Programmation détaillée à venir.

NOVEMBRE

Jeudi 13
Art floral
Thème : composition de Noël

Visite guidée
de la cathédrale
Notre-Dame de Paris

DÉCEMBRE

Mardi 9
Repas de Noël
*Réservé aux plus de 70 ans.

Inscriptions à
seniors@ville-villennes-sur-seine.fr
ou à l'accueil de la mairie (01 39 08 25 40).

Pour faciliter l'organisation
des événements, pensez à vous inscrire
dès que possible.



ASSOCIATIONS

Le tennis, c'est la santé

Le Tennis club de Villennes (TCV) a obtenu le label Club Tennis Santé de la Fédération française de tennis (FFT), lui permettant désormais de proposer une offre adaptée sur prescription médicale.

Pour obtenir ce label, le club villennois a dû monter un important dossier et former un entraîneur, Florian Deves, sur plusieurs mois. « Face aux différentes pathologies, il faut s'adapter, proposer des séances progressives, sécurisées et régulières. Les bienfaits doivent se faire ressentir sur la durée, explique-t-il. Cela passe aussi par un suivi et échange entre l'entraîneur et le médecin qui doit fixer les limites. »

Remise en forme adaptée

Dans les Yvelines, sur 155 clubs, seule une quinzaine bénéficie de ce label aux vertus solidaires. « Je suis très fier de l'obtention de ce label. Cela me tenait à cœur, le club peut ainsi participer au bien-être des gens, savoure Gilles Dechatre, initiateur du projet. Ici, le tennis est un moyen pas une finalité. Il s'agit de remise en forme adaptée aux pathologies. »



Pour lancer ce dispositif, le TCV va donc bloquer 2 créneaux d'une heure (mardi et jeudi de 14h à 15h) qui pourront accueillir 4 à 6 personnes. Le coût d'une inscription pour 10 séances est de

150 €. « Le sport santé est un fil rouge de la mandature et nous nous réjouissons que le tennis propose ces séances », affirme Jean-Yves Morin, conseiller municipal délégué au sport.

CVT délocalise ses ateliers vélos

L'association Collectif villennois pour la transition (CVT) délocalise ses ateliers de réparation et d'entretien de vélos dans les quartiers de Villennes. Habituellement organisés place de la Famille, près de la halle du marché, ces ateliers solidaires basés sur l'entraide ont lieu tous les deuxièmes samedis du

mois et seront désormais organisés en alternance sur 3 sites : à Fauveau (rue des Cerisiers), devant le complexe sportif (rue du Pré-aux-Moutons) et dans le centre-ville (place de la Famille).



- **11 janvier 2025**
Rue du Pré-aux-Moutons (devant le complexe sportif)
- **8 février 2025**
Place de la Famille (centre-ville)
- **8 mars 2025**
Rue des Cerisiers (Fauveau)
- **12 avril 2025**
Rue du Pré-aux-Moutons (devant le complexe sportif)
- **10 mai 2025**
Place de la Famille (centre-ville)
- **7 juin 2025**
Rue des Cerisiers (Fauveau)

Infos : pactetransitionvillennes@gmail.com

Subventions 2025 aux associations

La campagne de demande de subvention a été lancée. Si votre association n'a pas reçu le formulaire, vous pouvez le demander à : vie.associative@ville-villennes-sur-seine.fr.

La date limite de réception des formulaires est fixée au 15 février 2025.

Après étude des dossiers, une commission d'attribution, composée d'agents et d'élus municipaux, se réunira pour statuer. Les subventions seront ensuite soumises au vote du conseil municipal en avril 2025.

Dys sur dys pour la dictée villennoise

Plébiscitée par les usagers, la Dictée villennoise a fait son retour le samedi 23 novembre à la bibliothèque Émile-Zola dans une version innovante.

Pour les petits et les grands, la première partie « Litté-RATURES » consistait en une dictée muette, avec un texte (adultes) ou une liste de mots (enfants) dont il fallait retrouver l'orthographe correcte. Le but était de se mettre dans la peau d'une personne dyslexique pour comprendre la difficulté d'associer les sons à l'orthographe correspondante. Dans la seconde partie, une dictée plus classique, avec des mots et des tournures de phrases allègrement tarabiscotés, étaient proposées.

Après le temps des corrections, la remise des prix a également été l'occasion d'écouter Elea Folcher, comédienne pour la troupe du Théâtre du Cristal. Porteuse de plusieurs handicaps dont la dyslexie et dyspraxie, elle est intervenue pour expliquer comment les troubles Dys ont impacté sa vie et comment elle arrive à les surpasser. Le public a pu poser des questions, ce qui a donné lieu à un échange bienveillant et instructif. « À l'occasion du mois du handicap, nous avons reçu des artistes

porteurs de handicap qui ont témoigné de leur vie au quotidien, se réjouit Virginie Albar, adjointe au maire à la Culture et à l'Événementiel. C'est une vraie fierté que de pouvoir mettre le handicap en lumière via les arts et d'inciter à l'action et à la prise de conscience. Merci aux artistes audacieux. »



Dyslexique, Elea Folcher est intervenue pour évoquer comment les troubles Dys impactaient sa vie.

Défi puzzle et sapin de Noël à la bibliothèque

Tout au long du mois de décembre, les usagers de la bibliothèque étaient invités à relever un défi puzzle de Noël et à décorer ensemble le sapin situé à l'entrée de l'établissement.

Une sélection de livres de Noël pour les enfants était également à disposition, au pied du sapin !



CULTURE

L'Espace des arts vibre au rythme de la



AZ Musique et Taxiphone ont plongé la salle des arts dans l'univers légendaire de Pink Floyd et Téléphone.



Pour Halloween, la Municipalité a proposé un spectacle gratuit aux Villennois : Problèmes monstres, par la compagnie Courant d'Art.

Expositions en salle fordan

Peintures et sculptures en octobre avec Laurence Moracchini et Noëlle Lapillonne.



Pour leur exposition annuelle Nature en scène, les Photophiles ont accueilli Gaël Mondrak et Valérie Caro, plongeurs photographes.



Ciné-débat avec projection du film La Marginale suivie d'un débat en présence de l'acteur principal, Vincent Chalambert.

Mois du handicap



Wonder life, seule-en-scène de Rebecca Ruimy.



Cristal pop, le bal poétique et populaire.

saison culturelle



La compagnie L'Alibi du mardi a proposé plusieurs versions de Shuffle, un spectacle totalement improvisé.

Danceline pour le Téléthon.



Allez ! On danse ! par la compagnie Courant d'art.



Jumelage

Première Saint-Andrews Noon organisée par le comité de jumelage Villennes-Largo.



AGENDA



BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-ZOLA

Retrouvez ici le planning des animations, régulières et événementielles, de la bibliothèque Émile-Zola

● **Tous les vendredis / 16 h - 19h**
Ludotime

● **Mercredi 15 janvier / 10h30** (2-4 ans), **17h** (5-7ans)

Petites et Grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands.

● **Jeudi 30 janvier / 18h**
Club de lecture adulte

● **Vendredi 31 janvier / 16h45**

Salle Fordan

Vernissage de l'exposition des œuvres des élèves de Villennes

● **Mercredi 5 février / 10h30** (2-4 ans), **17h** (5-7ans)

Petites et Grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands



Printemps des poètes

Concours de poésie ouvert aux enfants et aux adultes avec 2 catégories par tranche d'âge : poèmes et illustrations libres (peinture, dessin, craies...), ce concours s'inscrit dans l'événement du Printemps des poètes 2025, qui a pour thème «Volcanique».

Du mardi 4 février au samedi 1^{er} mars : réception des œuvres des participants.

Du mardi 11 au samedi 22 mars : les usagers votent pour leur œuvre préférée dans chaque catégorie.

Samedi 22 mars / 16h : Résultat des votes, remise des prix, pot ouvert à tous.

● **Mercredi 12 février / 16h**

À pas contés

Mini-spectacle pour les enfants à partir de 4 ans.

● **Jeudi 27 février / 18h**

Club de lecture adulte

● **Mercredi 12 mars / 10h30** (2-4 ans), **17h** (5-7ans)

Petites et Grandes Zoreilles

Histoires et comptines pour les petits et les plus grands

● **Jeudi 27 mars / 18h**

Club de lectures adulte

SORTIES

● **Du vendredi 10 au dimanche 19 janvier**

Salle Fordan

EXPOSITION - Abou Khoufou, peinture et poésie



● **Vendredi 10 janvier / 19h**

Salle des arts

ÉVÉNEMENT - Cérémonie des vœux du maire

● **Samedi 11 janvier / 10h-13h**

Rue du Pré-aux-Moutons (complexe sportif)

SOLIDARITÉ - Atelier vélo

Réparation et entretien de vélos par le Collectif villenois pour la Transition (CVT)

● **Samedi 11 janvier / 20h**

Salle des arts

MUSIQUE - Jam session par AZ
Musique

● **Samedi 18 janvier / 20h30**

Salle des arts

MUSIQUE - Concert d'Abou Khoufou
(dans le cadre de l'exposition en salle de Fordan)

Tarif : 10 €. Billets sur place.

● **Du vendredi 24 au dimanche 26 janvier**

Salle des arts

THEATRE - Not So Merry-Go-Round

Théâtre en anglais par la compagnie International players. Cette pièce traite de sexe et d'amour, apportant une vue singulière sur ces sujets omniprésents dans la vie de chacun.

Vendredi 24 janvier à **20h**, samedi 25 janvier à **15h** et à **20h**, dimanche 26 janvier à **15h**.

Tarifs : adultes 15 € /

Seniors et étudiants 12 €

Réservation : internationalplayers.org

● **Du samedi 1^{er} au dimanche 9 février**

Salle Fordan

EXPOSITION - Travaux des élèves des écoles de Villennes

La bibliothèque Émile-Zola propose de mettre les arts plastiques à l'honneur !

Plusieurs classes des écoles élémentaires de Villennes découvriront les figures phares de divers mouvements artistiques et s'entraîneront à reproduire leurs techniques.

Une exposition clôturera le projet pour valoriser les créations des élèves. Venez nombreux pour soutenir nos jeunes talents lors de la soirée vernissage, le vendredi 31 janvier à 16h45.

Entrée libre.

● **Dimanche 2 février / 17h**

Salle des arts

MUSIQUE - Carte blanche / Sandra Bouvelle invite Anne Sila



Pour sa troisième carte blanche en salle des arts, toujours en gardant l'esprit jazz manouche affiché lors des précédentes éditions, Sandra Bouvelle invite Anne Sila. Chanteuse, violoncelliste et actrice française, elle s'est fait connaître en 2015 dans la quatrième saison du télé-crochet The Voice : La Plus Belle Voix, dont elle atteint la finale.

En 2021, elle a remporté l'édition All Stars. Sur scène, Sandra Bouvelle et Anne Sila seront accompagnées par Adrien Moignard (guitariste solo), Christophe Cravero (orgue hammond), Mathieu Chatelain (guitare rythmique), Jérémie Arranger (contrebasse), Eric Bouvelle (accordéon).

Tarif : 25€/10€ pour les moins de 16 ans. Espèces ou chèque à l'ordre de Fan club Sandra Bouvelle.

Réservations dès maintenant :

06 86 43 63 70

Les Soirées musicales de Villennes

● **Dimanche 2 février / 17h**

Salle du Conseil municipal

MUSIQUE - Récital de piano de Kotaro Fukuma



Organisé par le Comité de la culture. Kotaro Fukuma a débuté le piano à l'âge de 5 ans et a reçu de nombreuses récompenses et prix de concours

internationaux. En 2003, à l'âge de 20 ans, il remporte le Premier prix au Concours international de Cleveland, puis le prix Chopin au Japon en 2013. Depuis, il se produit sur de nombreuses scènes parmi les plus prestigieuses à New York, Londres, Berlin, Paris, Madrid, -Genève, Tokyo, Toulouse... Ces enregistrements sont tous salués par les plus grandes revues musicales françaises, américaines, japonaises, allemandes...

Au programme de ce concert unique à Villennes-sur-Seine, Kotaro Fukuma interprétera Chopin, Smetana et Mozart.

Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07

● **Samedi 8 février / 10h-13h**

Place de la famille (centre-ville, à côté de la halle du marché)

SOLIDARITÉ - Atelier vélo

Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la Transition (CVT)

● **Vendredi 14 février / 20h30**

Salle des arts

THEATRE - Ce soir ou jamais

Soirée spéciale Saint-Valentin ! Avec Sophie de Lannoy et Sébastien Fanet.

Chercher l'amour via une application de rencontres peut réserver bien des surprises.

Greg, jeune célibataire sentimentalement perdu, a promis à sa mère qu'il se caserait avant ses 35 ans. Et c'est ce soir. Il ne lui reste plus qu'une heure pour tenir cette promesse.

Il décide de s'inscrire sur l'application Ce soir ou jamais, qui garantit de lui faire rencontrer celle avec qui ça marchera à coup sûr. Mais peut-on faire confiance aux algorithmes et trouver le véritable amour sur une application de rencontre ? Et surtout, Greg est-il prêt à être en couple ?

Venez partager l'intimité de ce célibataire "fils à maman", dans Ce soir ou jamais, une comédie de mœurs fraîche et légère où les deux sexes en prennent pour leur grade et dans laquelle l'auteur offre un savoureux mélange de genres de théâtre : comédie, café-théâtre, stand-up, improvisation.

Tarifs : 10 € / 8 € pour les moins de 18 ans /

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation : <https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>



THÉÂTRE

VENDREDI 14 FÉVRIER 2024

20h30
Salle des arts

SPECIAL Saint-Valentin

Villennes sur Seine

Tarifs : 10 € / 8 € pour les moins de 18 ans
Gratuit pour les moins de 12 ans
Réservations : <https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693> ou flasher le QR Code



AGENDA

● Du vendredi 7 au dimanche 16 mars

Salle Fordan

EXPOSITION

Stéphanie Caillet
(peinture)

Entrée libre.

Vernissage
samedi 8 mars à 18h.



● Samedi 8 mars / 14h30

ÉVÉNEMENT – Grande Parade de Villennes



● Samedi 8 mars / 10-13h

Rue des Cerisiers (Fauveau)

SOLIDARITÉ – Atelier vélo

Réparation et entretien de vélos par le Collectif villennois pour la Transition (CVT)

● Samedi 8 mars / 20h30

Salle des arts

THEATRE – La Gloire pour tout le monde



Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme. De Anne-Sophie Nédélec, par la compagnie Des Elles et des Ils.

Entrée libre. Participation au chapeau.
Réservation : cie.elles.ils@gmail.com

● Lundi 10 mars / 15h30-19h30

Salle des arts

SOLIDARITE – Collecte de sang par l'Établissement français du sang (EFS)



Les Soirées musicales de Villennes

● Dimanche 16 mars / 17h

Salle des arts

MUSIQUE – Récital piano-violon de Christia Hudziy et Julia Pusker

Organisé par le Comité de la culture. Au programme, des œuvres de Clara Schumann, Ludwig van Beethoven et Franz Schubert.

Tarifs : 25 € / 10 € pour les étudiants / Gratuit pour les moins de 18 ans.

Réservation : les.soirees.musicales@gmail.com / 06 98 22 27 07



● Samedi 15 mars / 21h

Salle des arts

HISTOIRE – Projection vidéo de l'ACV La Mémoire de Villennes

George Viau, de St-Petersbourg à Villennes : l'art dentaire et les beaux-arts.

● Vendredi 21 mars / 20h30

Salle des arts

THEATRE – Fabrice Luchini et moi

De et avec Olivier Sauton



Quand Fabrice Luchini devient le professeur de théâtre d'un jeune ambitieux inculte, s'ensuit un conte initiatique drôle et émouvant.

Tarifs : 10 € / 8 € pour les moins de 18 ans / Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation : <https://app.imagina.com/villennes-sur-seine/411693>

● Samedi 22 mars

Espace des arts

ÉVÉNEMENT – Salon du numérique et du jeu vidéo responsable



● Samedi 29 et dimanche 30 mars

Espace des arts

ÉVÉNEMENT – Salon du chocolat et des gourmandises



● Du mercredi 2 au dimanche 13 avril

Salle Fordan

EXPOSITION – Lore Gaulier
(peinture et sculpture)

Entrée libre.

Vernissage
vendredi 4 avril
à 18h30.



● Samedi 12 avril / 10h

Parc de la mairie

ÉVÉNEMENT – Chasse aux œufs

LE PETIT RIDEAU ROUGE

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

DU 3 AU 6 AVRIL 2025
Salle des arts

JEUDI 3
21h Il était une soirée
Comédie de
Léo Bernhardson
par Théâtre en Scène

VENDREDI 4
21h L'Antichambre
De Jean-Claude Brisville
par les Comédiens de la Tour

SAMEDI 5
15h État Dames
Spectacle musical
par Les Couakeuses
**21h Le Voyageur
sans bagage**
De Jean Anouilh
par les Jeux dits de la Bruyère

DIMANCHE 6
16h Les Crapauds fous
De Mélody Mourey
par Tous en Scène

Tous les spectacles du festival sont en entrée libre. Participation au chapeau.

Villennes sur Seine

Réservation conseillée à : culture@ville-villennes-sur-seine.fr
Plus d'infos sur les spectacles ->



CARNET

Naissances

LENOTRE Nathan, 27 septembre.
RIBAULT WENTZ Owen, 2 octobre.
ZDENEK Pablo, 14 novembre.
GILBERT Charlotte, 17 novembre.

Mariages

ROSSO Dominique et DA SILVA Sarah,
5 octobre.

Décès

SOL Antoine, 11 octobre.
BAUD née BÂCLE Jocelyne, 15 octobre.
LE GALL Jean, 15 octobre.
LE HAMP Jean-René, 22 octobre.
HELT GAETJENS Mathis, 22 octobre.
BRUNEAUX Georgette, 8 novembre.
AMPE née PICQUE Josette, 8 novembre.
GOURDON François, 19 novembre.
SEGALA Bernard, 26 novembre.
ALLEHAUT François, 28 novembre.
MEIERS Michel, 9 décembre.
FLEURIET née BARBOTIN Christiane,
10 décembre.

Ces données sont fournies par le service État civil de la mairie de Villennes-sur-Seine. Les listes ne sont pas exhaustives puisque les publications des informations sont soumises à l'accord préalable des personnes concernées ou de leur famille.

PRATIQUE

Ouverture de la mairie les samedis :

(9h-12h30) 4 et 18 janvier, 1^{er} et 15 février, 1^{er} et 15 mars, 5 et 19 avril.

Conseil municipal

Mardi 11 février et jeudi 3 avril à 20h15 en mairie (salle du Conseil municipal).

Permanences juridiques

Sans rendez-vous : Samedis 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril de 10h à 12h en mairie.

Collecte des déchets

Pour connaître votre calendrier personnalisé des différentes collectes en fonction de votre adresse, téléchargez l'application Infos déchets GPSEO ou rendez-vous sur <https://gpseo.fr/article/mes-jours-et-points-de-collecte-dechets>.



TRIBUNES

Tribune liste « *Bien vivre à Villennes autrement* »

Des élus à votre service en 2025.

Fidèles au programme sur lequel ils ont été élus, les membres de la majorité, particulièrement l'adjoint à l'urbanisme, travaillent à une alternative au classement SPR (Site Patrimonial Remarquable) souhaité par de nombreux Villennois pour protéger notre patrimoine architectural mais refusé par la Communauté urbaine GPS&O et la Préfecture. Un projet de PDA (Périmètre Délimité des Abords) mené avec les Bâtiments de France en coordination avec Médan, fait actuellement son chemin auprès de GPS&O, qui gère

le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Outre le PDA, il sera demandé un renforcement de la protection des arbres remarquables. Qu'il soit architectural ou naturel, nous continuons de protéger, valoriser et entretenir le patrimoine villennois. C'est un engagement que nous renouvelons en ce début d'année. Elus de la majorité au service des Villennois, nous vous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et succès pour 2025.

Liste majoritaire
Bien vivre à Villennes autrement

Tribune liste « *Avenir Villennes* »

Que nos vœux pour notre village deviennent réalité !

Chères Villennoises, chers Villennois,
Permettez-moi de partager avec vous quelques rêves.

J'ai rêvé d'un village où nos routes ne ressemblaient plus à un gruyère,
Où nos trottoirs nous permettaient de circuler sereinement avec nos enfants,
Où la sécurité n'était plus un vœu pieux,
Où les voitures et les bus respectaient les limitations de vitesse,
Où les gros projets immobiliers et la bétonnisation s'arrêtaient,
Où nos espaces verts et les arbres étaient préservés,

Où nos commerces de proximité sont soutenus,
Où nos rues et nos places étaient propres et agréables pour y partager des moments de convivialité,
Où le sport et la culture étaient à l'honneur et les équipements entretenus,
Où nos impôts ne s'envolaient plus chaque année,
Où notre argent était enfin utilisé avec sagesse,
Où chaque euro dépensé profitait vraiment aux Villennois.

Ces rêves sont vos aspirations quotidiennes que nous porterons sans relâche en 2025.
Bonne année.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
pierre-francois@degand.info

Tribune liste « *Villennes Ensemble* »

«Faites ce que je dis, pas ce que je fais !»

Le nouveau slogan de l'équipe municipale actuelle.

Où sont passées les promesses de campagne ?
Comme jamais auparavant, de trop nombreux arbres sont abattus à Villennes. 23 sur le parking du golf, 15 sur le chantier de la maison médicale non déclarés au permis de construire et une trentaine de sapins le long du stade de football.

Nous sommes de plus en plus nombreux à adopter des comportements éco responsables, mais notre mairie n'y est toujours pas sensible.

A quand des pistes cyclables réellement utilisables ?
A quand des mini-bus dans la ville ?

Avant les prochaines élections municipales, merci de préserver notre cadre de vie et merci de laisser quelques arbres pour les générations futures.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Olivier HARDOUIN,
Liste Villennes Ensemble.

VIE MUNICIPALE

5 934 habitants à Villennes

L'Insee a communiqué un nombre de 5 934 Villennois au titre du recensement de la population au 1^{er} janvier 2022, entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Au 1^{er} janvier 2025*, Villennes comptera officiellement 5 934 habitants, selon les chiffres du recensement communiqués par l'Insee, comprenant :



■ **Population municipale : 5 792 habitants**
(personnes résidant habituellement dans la commune).

■ **Population comptée à part : 142 habitants**
(personnes vivant principalement ailleurs mais ayant une résidence à Villennes).

*Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Villennes, sont recensées tous les cinq ans. Les données sont ajustées pour refléter une date de référence commune entre les collectivités, ici le 1^{er} janvier 2022, bien que leur prise d'effet juridique soit fixée au 1^{er} janvier 2025.

Plus d'infos sur le recensement de la population : <https://www.insee.fr/>

Consultation pour l'extension de Valoseine

La société SEPUR a déposé une demande d'enregistrement en vue de l'extension et de la modernisation du centre de tri Valoseine situé sur le territoire de la commune de Triel-sur-Seine (78510) chemin des Graviers

La consultation a lieu du 2 janvier 2025 au 30 janvier 2025 inclus.

Toutes les infos :
<https://bit.ly/4iP7T8d>



EMPHASE IMMOBILIER

UN PROJET DE VENTE ?
CONTACTEZ-NOUS

ACHAT | VENTE | CONSEIL

www.emphase-immobilier.com

Sébastien ALONZI | Agent immobilier
52 Sente des Petites Jachères
78 670 Villennes-sur-Seine
Tél : 01 39 11 56 88 | Mob : 06 47 86 59 62
agence@emphase-immobilier.com

SARL au capital de 30 000 € - RCS Versailles 508 684 115
Carte transaction n° CPI 7801 2018 000 032 517

DRONETHERM
INSPECTIONS THERMIQUES

Détection de vos **pertes énergétiques**
pour des **économies durables.**

dronetherm@gmail.com www.dronetherm.com +33 7 67 54 60 87

Campanile

Le campanile de Villennes sur seine

est situé dans un écrin de verdure, entouré par le golf de Villennes sur seine. Durant votre séjour, profitez de plusieurs activités au sein de l'hôtel

Borne de recharge électrique



Salle bain rénovée



Restaurant ouvert à tous

Nous proposons des plats frais et variés, dans un cadre de cuisine traditionnelle.



Espace lounge

Des chambres rénovées



Petit déjeuner en formule buffet à volonté



Espace jeux extérieur, parcours sportif, pétanque, terrasse



Campanile

235 route d'Orgeval

78670 Villennes sur seine

Tél : 01.39.75.25.22

Email : villennesurSeine@campanile.fr



Plus d'info
sur notre
site web



AGENCE DE VILLENES

Depuis 1946

LOCATION



VENTE



GESTION



*Toujours
à vos côtés
pour l'année
2025*

Nous vous souhaitons
une bonne année
pour vos projets
immobiliers.

AGENCE DE VILLENES - Valérie Bossuat Roulé
310, avenue Georges Clémenceau - 78670 VILLENES-SUR-SEINE

01 39 75 81 25

www.agencedevillennes.com